

À propos d'engins de combat blindés et motorisés

Autor(en): **Léderrey, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **100 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

colonnes, la préparation d'une évacuation méthodique des forces vers l'Afrique du Nord, leur évitant par là le fâcheux vide organique qui les obligea à déposer les armes en juin 1940...

* * *

Je voudrais clore cette longue et parfois cruelle méditation par un vœu. Dans l'espèce de désarroi où se voient aujourd'hui les idées et la pratique des militaires et qui ressemble comme un frère à celui qui régnait en 1792 et 1793 lors des premières campagnes révolutionnaires, puisse-t-il se trouver dans l'armée un esprit supérieur, à l'échelle de ce que fut un Bonaparte, pour mettre au point les procédés ébauchés par l'aviation, escomptés par les armes nouvelles et en régler l'emploi en un système, toujours fondé sur des principes immuables, alliant à la fois les réalités du passé et les promesses d'une féconde imagination créatrice.

Unir ce qui a été à ce qui sera, c'est dans l'art de la guerre comme dans tous les autres, la sagesse du temps présent..

Général J. REVOL

A propos d'engins de combat blindés et motorisés

Jusqu'à la dernière guerre mondiale, la Suisse s'attendait à devoir défendre, en tout premier lieu, sa *frontière terrestre*. Sur cette *ligne* s'étiraient, au coude à coude et dans une zone de profondeur variable, nos brigades frontière et nos forteresses chargées d'en barrer les points de passage, aux fins d'assurer la mobilisation et l'intervention de l'armée de campagne.

La maison helvétique semblait ne devoir être envahie que par ses portes et fenêtres : il s'est révélé dès lors qu'elle pouvait l'être, avec moins de risques pour l'agresseur — pas nécessairement un Etat limitrophe ! — et de plus grands pour nous, par le toit.

Le développement prodigieux des moyens d'attaque *par le ciel* a créé une menace d'autant plus redoutable qu'elle s'étend à l'ensemble du territoire. Le fait de devoir défendre une *surface* et non seulement un *front* a, sinon renversé, du moins aggravé le concept de notre défense nationale.

La double mission qui en résulte pour notre armée, nos autorités l'ont prévue. Elles ont prescrit : « Il nous faut donc prendre un dispositif stratégique permettant de passer instantanément de la première mission à la seconde ». Instantanément pourrait bien signifier « simultanément », à moins que la seconde mission (surface) ne précède la première (front).

On doit s'attendre, en effet, sinon à subir une attaque menée à l'aide d'armes atomiques¹, bactériologiques ou chimiques, du moins à voir nos centres politique, militaires, ferroviaires et industriels bombardés, comme aussi à combattre des troupes aéroportées débarquées dans le dos de nos positions ou, comme ce fut le cas en Belgique, sur ou à l'intérieur de nos forteresses.

A ce genre de lutte, que nous avons l'intention d'examiner dans un prochain article, un général yougoslave a donné le nom de *guerre territoriale*.

¹. Etablir une différence entre l'*emploi stratégique* de ces moyens (bombe A utilisée contre le Japon, bombe H, infiniment plus dévastatrice) et leur *emploi tactique* (par canons et fusées), dans l'idée que l'on pourrait exclure le premier et se borner à recourir au second, nous paraît inconcevable. Le parti qui, comptant sur les avantages de la surprise, prendrait l'initiative d'engager partiellement l'arme atomique entraînerait fatalement son intervention totale et commettrait un véritable suicide. C'est ce qu'exprime l'image empruntée à un auteur américain. Selon lui, la situation présente des deux blocs opposés et disposant d'armes atomiques est comparable à celle de deux scorpions enfermés dans un bocal : chacun sait qu'il peut tuer l'autre, mais qu'il en périra. Aussi l'éminent critique militaire britannique, Liddell Hart, n'admet-il pas cette aberration. Au reste, dans ce cas, comme dans celui des moyens bactériologiques et chimiques, le parti qui y aurait recours, non seulement s'exposerait à des représailles, mais risquerait d'entraver ou de contaminer ses propres troupes.

Aujourd'hui, c'est la frontière qui sollicite notre attention pour ce motif que les *chars* y feraient leur première apparition en masse.

N'ayant ni l'intention, ni les moyens de se battre au-delà de nos frontières, l'armée suisse devra subir l'initiative de l'agresseur et se confiner dans une défense stratégique qui, au début tout au moins, tournera à son désavantage.

L'adversaire, en effet, grâce à une motorisation poussée à l'extrême, sera en mesure de concentrer de puissants moyens (artillerie, aviation, puis chars) sur un secteur du front qu'il cherchera à surprendre et qu'il parviendra — ce que les meilleures armées du monde ont rarement pu empêcher — sinon à percer, du moins à enfoncer. Aux éléments de premier échelon du défenseur incombera alors la tâche d'empêcher l'infanterie adverse, attaquant sous le barrage roulant des chars, d'élargir la brèche. Couverts à leur tour par l'artillerie et l'aviation, les chars passeront à l'exploitation. C'est alors que, sur leurs flancs, voire leurs arrières, le défenseur devra faire intervenir ses *réserves mobiles*.

Etant donné la difficulté de déterminer à coup sûr le secteur menacé, ces réserves devraient être suffisamment *nombreuses* pour pouvoir être articulées sur une certaine étendue derrière le front et ne pas risquer d'être totalement accaparées par une seule attaque de diversion. Tout retard dans leur intervention pourrait être fatal. Si ce rôle devait être imparti aux Centurions, on comprend que l'on ait proposé d'en acquérir 500. Mais alors, réduire ce nombre à 100 équivaut à dire à nos fantassins : « Pour des raisons budgétaires, nous ne pouvons vous armer que d'un fusil pour cinq hommes ».

Fort heureusement, la question peut se poser d'une autre façon. « De quoi s'agit-il ? » aurait dit Foch : *de freiner puis d'arrêter les blindés ennemis chargés de l'exploitation*.

Si le char était le meilleur antidote du char, il serait judicieux d'en acquérir. Or c'est discutable. Même dans les armées abondamment pourvues de blindés, on recommande à ces

engins d'éviter ceux de l'adversaire ou de les attirer sous le feu de *chasseurs de chars* ¹.

Est-ce à dire que nous devrions renoncer à *l'achat de chars* ? L'expérience d'autres armées prouve que la meilleure troupe, dont les connaissances en la matière ne dépassent pas les limites du cinéma, frise la panique à l'apparition massive de mastodontes qu'elle n'a pas été entraînée à combattre. Nous concluons donc, *pour des motifs d'instruction*, à la nécessité de procurer des chars à notre armée. Et si le choix de nos spécialistes s'est porté sur le Centurion, le type paraît-il le mieux approprié à notre terrain, achetons donc des Centurions... sans toutefois nous exagérer la valeur tactique de ces « échantillons », qui serait encore diminuée si, au lieu de les utiliser en bloc, on les répartissait démocratiquement, en minuscules fractions, aux unités d'armée. S'imaginer que cette « armée de chars » — éprouvée au cours de son premier engagement au point qu'il risque d'être le dernier — pourra rouler à travers le pays pour y rétablir des situations compromises, serait admettre que les Centurions sont invulnérables et oublier que, en cas de guerre, ils seront irremplaçables. Lors de son récent succès aux Chambres, M. le conseiller fédéral Chaudet a clairement laissé entendre qu'il s'agissait d'un palliatif ne résolvant pas la question de la lutte antichars.

Au reste, le Centurion ne suffirait pas à résoudre tous les problèmes posés par la bataille. Telle est du moins l'opinion d'un général britannique ², lequel propose de le remplacer par deux engins différents :

1. Un *char d'assaut* à grande puissance destiné à collaborer à l'attaque d'une forte position. Comme il sera impossible de le rendre invulnérable aux coups de pièces antichars à longue portée, il incombera à l'artillerie et à l'aviation de rechercher ces pièces et de les mettre

¹. Major V.P. Naib, dans *l'United Service Institution Journal*, de juillet 1954.

². Le brigadier C.N. Barclay, dans *The Army Quarterly* d'octobre 1953.

hors de combat avant l'attaque. Au cours de celle-ci, la progression des chars sera assurée par l'infanterie chargée de neutraliser les armes antichars à plus courte portée que l'artillerie ne serait pas parvenue à repérer.

2. Un *char léger* rapide, manœuvrier, protégé seulement contre les armes légères de l'infanterie et les éclats d'obus, serait le spécialiste des reconnaissances, de l'exploitation et de la poursuite.

Ces chars, remarque le général Barclay, devront s'entraîner rigoureusement à se mouvoir et à s'engager dans l'obscurité. Pour eux, le *combat de nuit* serait non l'exception, mais *la règle*. Les effets de leurs pires ennemis : l'aviation, l'artillerie et surtout les canons antichars à grande puissance seront, de la sorte, considérablement réduits. Les blindés n'en resteront pas moins handicapés par leur dotation réduite en projectiles et par les champs de mines, à travers lesquelles des chars spéciaux tenteront de leur ouvrir des couloirs.

Conclusion logique : les armes antichars, en particulier les *réserves mobiles* mentionnées plus haut, devraient se préparer, elles aussi, à être engagées normalement de nuit. Mais pour appliquer cette tactique, il faut en posséder les moyens. C'est à quoi tend partiellement la recherche d'*engins de combat blindés et motorisés* qui, dans les combats sur terre, sont appelés à jouer un rôle prépondérant. Les quatre groupes principaux qu'ils forment renferment chacun toute une gamme de types (et de prototypes souvent tenus secrets) dont l'étendue varie avec les moyens industriels et financiers de l'Etat qui les produit.

Groupe A : CHAR D'ASSAUT. — Nous venons de voir ce que le brigadier Barclay en attend et le rôle que nous avons attribué, dans l'instruction, aux exemplaires du Centurion, dont l'achat est décidé. Ce type, il est intéressant de le noter, va être non pas remplacé, mais appuyé par un modèle encore plus lourd, le « Conqueror » que les Britanniques expérimentent en ce moment et qui ressemble à un type T. 43, d'env. 60 t.,

armé d'un canon de 120 mm., à grande vitesse initiale et de deux mitrailleuses (7,9 et 12,7 mm. D.C.A.) que les Américains viennent de sortir.

Groupe B : CHAR LÉGER. — Il semble difficile de trouver le type unique, également apte à remplir les diverses missions que l'on en attend : reconnaissances, couverture, actions retardatrices, exploitation et poursuite, participation à des contre-



FIG. 1. — Char léger AMX sur son porte-char « Titan »-Berliet. Le dispositif triangulaire à gauche sert à caler l'engin pendant le transport ; entièrement renversé par pivotage, il forme rampe.

attaques par le flanc et raids sur les arrières de l'ennemi. Il devrait disposer d'une large autonomie et, pour compenser son faible blindage, être très rapide, manœuvrier et pourvu d'une arme efficace à longue portée. A titre d'exemple, le M 41 américain pèse 25 t, soit le double de l'AMX que nous possédons, mais qui, en France, compte deux mitrailleuses de plus que le nôtre. A noter que ce type peut être amené à pied d'œuvre sur un porte-char (fig. 1), d'où résulte une augmentation notable de son autonomie. Rentre aussi dans cette catégorie, le char EBR (fig. 2) dont nous parlons plus

loin. Les chars de ce groupe sont fortement apparentés au groupe suivant.

Groupe C : CHASSEUR DE CHAR. — Pour atteindre pleinement son but, cet engin devrait être non seulement plus rapide, mais aussi plus efficace (en portée, précision et pénétration)



FIG. 2. — Engin blindé de reconnaissance (EBR). A noter les roues centrales à crampons obliques pouvant être abaissées pour le parcours en terrains variés. Il y a deux conducteurs : l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Autonomie : 400 km.

que les blindés qu'il devra combattre. A notre connaissance, ce type, que nous préconisons, n'a pas encore été réalisé et l'on doit se borner à échelonner des engins ayant davantage le caractère d'armes antichars que de chasseurs de chars. Au Skoda G 13 que nous possédons, la fabrique d'automobiles Mowag, à Kreuzlingen, aurait trouvé sinon un succédané du moins un complément. Armé de l'excellent canon de 9 cm., il pourrait agir jusqu'à 800 m., avec une grande vitesse

initiale. A l'insu du Service technique militaire, qui est loin de se désintéresser de la question, des photos (fig. 3 et 4) en ont été récemment diffusées par la presse. Et certains journalistes ont crié au miracle, comme si la question des chars était désormais résolue. Or, si nous pensons qu'elle le sera, chez nous, par un chasseur de chars, le prototype Mowag, sur lequel notre tableau donne des détails, ne remplit qu'im-

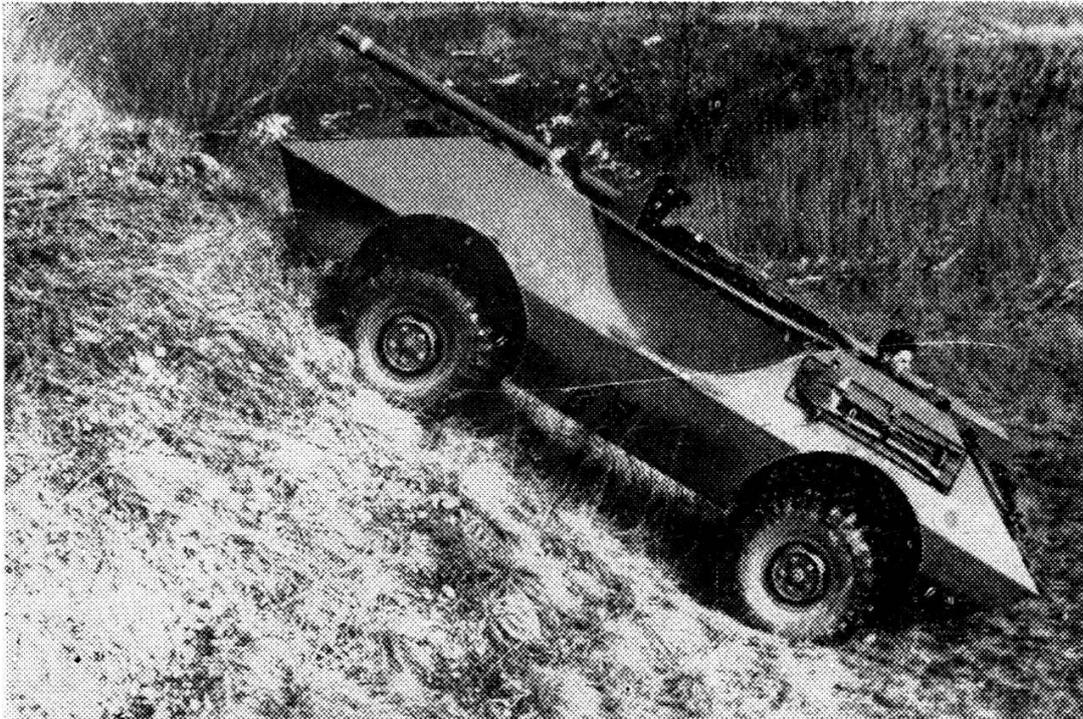


FIG. 3. — Chasseur de chars de 9 cm Mowag 1955. — La pièce abaissée en marche. Chaînes spéciales pour la boue.

parfaitement les conditions posées ci-dessus. Si ingénieuse et intéressante que soit sa conception, son armement n'en fait qu'un frère cadet du G 13. Ce n'est donc pas un chasseur de chars, pas plus que les deux nouveautés que nous signalons ci-dessous :

- un *canon antichar sans recul de 106 mm.*, transporté sur un camion d'un quart de tonne et destiné au bataillon américain ; son poids de 185 kg. ne l'empêcherait pas d'être déchargé et mis en position en moins d'une minute ;

— un *engin antichar téléguidé de 55.10* de 17 kg., à charge creuse serait très efficace et dépasserait 1500 m. (utilisé en France) : ce prototype serait cependant loin d'être au point.

Groupe D : CANON AUTOMOTEUR. — Ce type s'est rapidement multiplié sur le front russe, de 1941 à 1945, où les « Sturmgeschütze » allemands et les « SU » soviétiques, armés de



FIG. 4. — Mowag 1955. — La pièce haussée pour le tir.

calibres toujours plus forts, ont parfois avantageusement suppléé aux chars. La pièce (obusier ou canon), engin d'accompagnement de l'infanterie, n'est protégée que contre les coups des armes automatiques qu'elle doit neutraliser et contre les éclats d'obus. Son affût fait corps avec le châssis qui doit être placé face au but car la casemate qui renferme la pièce limite le pointage en élévation et en dérive. Un exemple de ce type est le *canon d'assaut auto-porté Bofors-Landsverk de 105 mm M/53* sur lequel on trouvera plus loin des données (fig. 5 et 6).



FIG. 5 et 6. — Canon d'assaut auto-porté Bofors-Landsverk de 105 mm M/53. Portée max. 7 km. Nombre d'obus de 12 kg. transportés : 20. Vitesse initiale : 475 m/s. Peut être pourvu d'un toit (blind. 5 mm). Autonomie : sur route 250-300 km., tous terrains 130-150 km. Angle de pente : 30 °. Largeur de franchissement : 1,50 m. Profondeur de passage de gué : 90 cm. Silhouette remarquablement basse (1,625 m.).

Pour terminer ce tour d'horizon, mentionnons un genre de *brigade légère* expérimenté par l'OTAN, l'automne dernier en Allemagne. Cette brigade « Javelot II », plus manœuvrière que la lourde division blindée, était composée de divers éléments dont les deux principaux, fournis par la France, formaient le noyau. C'étaient :

- Un *régiment d'engins blindés de reconnaissance* (EBR), doté d'une petite force aérienne et d'une batterie AMX d'obusiers de 105 mm. automoteurs ; en vue de rechercher le contact, il pouvait pousser des pointes à 200 voire 300 km. à l'avant ;
- Un *régiment « interarmes »*, chargé, au besoin, de le soutenir ou de le recueillir. Il se composait, à titre d'essai, d'un escadron de commandement et de renseignement, de deux escadrons de chars AMX, de deux compagnies de voltigeurs antichars (munis de roquettes SS.10) et d'une compagnie de mortiers de 120 mm. La motorisation était parachevée par des Jeeps.

La question des *engins de combat blindés et motorisés* intéresse au plus haut degré notre défense nationale, au même titre que celle de l'aviation et de la D.C.A. On peut se demander si, à l'avenir, le rôle de chasseur de chars ne serait pas mieux assuré par des *avions*, dont il faudrait augmenter le nombre. Quelle que soit la solution adoptée, elle entraînera des frais considérables. La tâche la plus difficile consiste à faire comprendre à notre peuple que la valeur de son armée sera fonction du matériel dont elle disposera.

On ne saurait oublier cependant que toutes les armes, bien que jouissant d'une apparente autonomie, agissent en définitive au profit de l'*infanterie* qu'elles doivent protéger au-delà de la portée des moyens dont elle est organiquement dotée ; elle l'est si généreusement, dans certains pays, que ce fait y suscite une mise en garde. Remarquons — à l'intention des citoyens rendus inquiets par l'aggravation de notre assurance contre la guerre — qu'elle ne nous concerne pas. Le

Caractéristiques de quelques types d'engins de combat blindés et motorisés

Types	Centurion III (G.B.) Char d'assaut	Patton T. 48 (U.S.A.) Char d'assaut	G 13 Skoda (C.S.) chasseur de chars	AMX 13 (Fr.) Char léger Fig 1	EBR (Fr.) char léger Fig. 2	Bofors M. 53 (Suède) canon d'ass. Fig. 3 et 4	Mowag 55 (Suisse) chasseur de chars Fig. 5 et 6
Armement Canon Mitrailleuse coaxiale Mitrailleuse D.C.A.	84 mm. 1 de 7,9 mm	90 mm. 1(12.7)+1(7.9) 1 (12.7)	75 mm. — 1 (7.5)	75 mm. 1(7.5).3 en Fr.	75 mm 1 (7.5)	105 mm. — —	90 mm. — —
Poids en ordre de marc.	50 t.	41 t.	16 t.	14,5 t.	12,6 t.	8,6 t.	6 t.
Vitesse sur route en kmh. tout terrain	35 —	51 —	43 —	65 15 - 25	60 moyenne —	57 —	80 40
Equipage hommes	4	4	3	3	4	4	4
Pointage en degrés	360°	360°	élev. + 10° — 5° dérive 15°	360°	360°	élev. } + 20° dérive + 10°	360° élev. + 25° — 15°
Dimensions Haut. m. avec can. Long. m. Larg. m.	2,94 9,83 3,37	2,83 7,35 3,71	2,17 6,27 2,65	2,35 6,40 2,58	2,50 — —	1,625 5,95 2,23	1,56 en marc. h. 2m. au feu —
Blindage Tourelle en mm. Avant Arrière Côtés	152 76 — 50	175 120 — 75	— 62 — 21	30 - 40 25 — 20	— — — —	— 18,5 6 6 - 7	— 15 15 10
Châssis	chenillé	chenillé	chenillé	chenillé	4 à 8 roues	chen. (40 cm)	4 roues

danger, que signalent des autorités en la matière, est de voir l'*infanterie*, restée malgré tout la reine des batailles, affaiblie par des armes qui l'alourdissent et la privent d'un élément essentiel, à l'attaque comme à la défense, le simple fusilier.

Colonel E. LÉDERREY

SOURCE DES ILLUSTRATIONS

Les clichés des figures 1 et 2 ont été reproduits avec l'aimable autorisation du Ministère de la Défense nationale, à Bruxelles, éditeur de la revue mensuelle *L'Armée, La Nation*, où elles ont paru dans le numéro de février 1955. — Les clichés des figures 3 et 4 ont été gracieusement mis à notre disposition par le *Berner Tagblatt*, Berne. Nous devons les données et les croquis concernant le canon Bofors à l'obligeance de l'Aktiebolaget Bofors (Suède).

Un cas concret d'exercice atomique

Dans le numéro d'août 1954 de la « Revue militaire d'information », le chef de bataillon Dupont a eu l'idée d'imaginer l'« anticipation » du combat d'une compagnie dans la bataille atomique future. Ce n'est d'ailleurs pas œuvre de pure imagination, car le « récit supposé » fait par un capitaine représente la transposition dans le domaine pratique et dans le cadre de petites unités, des prescriptions des nouveaux règlements sur les armes spéciales et sur la détection et l'évaluation des dangers radioactifs.

Le thème général situe cet exercice dans une guerre de mouvements de grande amplitude, puis le localise à l'attaque d'une position ennemie par le bataillon. Non seulement l'adversaire, en retraite, peut à tout moment faire usage d'engins nucléaires par fusées autopropulsées et à vitesse supersonique, mais encore le haut-commandement a décidé d'appuyer la